

GROUPE DE CITOYENS MARQUANTS D'YAMACHICHE

graphiques donne le portrait de vingt citoyens remar- intime ami, et il m'a dit que le juge Caron avait touquables, tous nés à Yamachiche, et qui ont fait honneur jours conservé un culte particulier pour son "vieux à leur vieille paroisse dans la politique, la magistrature, le droit, les lettres, le commerce, etc. Voici, en autant que j'ai pu les écrire à la hâte, quelques lignes sur chacun d'eux :

Charles Dupont.—Cet homme a joué un rôle considérable dans le commerce, et son nom était très populaire, non-seulement à Yamachiche, mais dans tout le district de Trois-Rivières. Il était le beau-père de feu jours le beau ciel du fameux état de l'or américain. Charles Gérin-Lajoie, ancien député fédéral, et le grand-père maternel de M. Chs Dupont-Hébert, percepteur actuel du revenu fédéral à Trois-Rivières.

Joseph Bettez.—Il vit encore. C'est le plus ancien médecin des Cantons de l'Est. Il naquit à Yamachiche, le 18 octobre 1813, fit ses études à Nicolet, étudia la médecine sous les docteurs Emmanuel Lord et W. Marsden, puis alla s'établir à Somerset, en 1842, sur les instances de M. Joseph Prince, qui avait ses fils établis à Stanfold. M. Bettez recueille, aujourd'hui, le fruit de ses longs travaux, et il conserve toujours une affection filiale pour sa vieille paroisse natale d'Yamachiche.

Petrus Hubert.—Il naquit le 19 août 1810, étudia au collège de Nicolet et exerça longtemps la profession de notaire à Yamachiche, où il était, en même temps. maître de poste de la localité. M. Hubert a été longtemps aussi inspecteur d'écoles pour la partie nord de Trois-Rivières. Il a laissé un travail fort précieux sur cer la même profession, à Trois-Rivières. A sa mort, tionnel, de Trois-Rivières, une tres belle notice biographique de ce citoyen distingué.

Francis Caron. -- Après avoir étudié à Nicolet, grâce

La gravure qui accompagne ces courtes notes bio- père du procureur-général T.-C. Casgrain, était son Machiche ".

> Théophile Daveluy. - Parti tout jeune d'Yamachiche, M. Daveluy alla se fixer à Confidence Store, en Californie, où il vit encore et où il acquit une jolie fortune dans le commerce d'épiceries. M. Daveluy revint, deux fois, voir ses parents d'Yamachiche; mais, il ne put se faire à nos hivers rigoureux et préféra tou-

> Thomas-J.-J. Loranger.—L'éloge de feu le célèbre juge Thomas-Jean-Jacques Loranger n'est plus à faire. Il fut l'un de nos tribuns politiques les plus admirés et, comme avocat, comme juge, et même jurisconsulte, il a brillé partout. C'était principalement à la célébration de la fête nationale des Canadiens-français que le célèbre juge aimait à prononcer des discours et il était constamment applaudi avec enthousiasme par la population toute entière de Montréal. Sa réponse à l'adresse des paroissiens d'Yamachiche, en 1876, lors d'une bénédiction de cloches, est un modèle du genre et le plus beau témoignage de sa constante affection pour le vieil endroit "où sont les os des ancêtres" L'honorable M. Loranger a écrit plusieurs volumes sur notre droit civil et il fut le principal codificateur des derniers statuts revisés de la province.

Pierre Gélinas.—C'est le frère de Mgr Is. Gélinas, vicaire-général de Nicolet, du fameux Carl Tom (Evariste, beau-frère de B. Sulte), et de plusieurs autres le notariat. Son fils, P.-L. Hubert, continue à exercitoyens marquants. Il fut élu député de Richelieu au parlement de Québec, en 1867, après une lutte très en 1882, feu l'hon. E. Gérin, publia, dans le Constitu. vive que lui suscita feu le capitaine J.-B Labelle. Il exerce encore la profession de notaire, à Saint Aimé de Richelieu.

à la protection de son oncle, feu Joseph Lacerte, M. la chanson Un Canadien errant, de Jean Rivard, etc. ? sion d'avocat, à Saint-Jean d'Iberville, où il demeure Caron se fit recevoir avocat et alla s'établir à Windsor, M. Gérin-Lajoie avait aimé la politique dès sa sortie Opt. Il occupa la charge importante de recorder, en de collège et il avait même fait un discours en faveur cette dernière ville et était très estimé de ses conci- de feu Louis-Joseph Papineau, en 1848, à la porte de l'ancien rédacteur-propriétaire de la Minerve fut d'a-

fameux patriote, il revint parler contre lui, mais fut mal reçu. Dégoûté de la politique, Ant. Gérin-Lajoie se livra aux lettres et remporta les succès connus. Il utilisa ses loisirs pendant qu'il était bibliothécaire au parlement d'Ottawa, à faire la jeune éducation de ses fils. C'est peut-être le citoyen qui a fait le plus grand honneur à sa paroisse natale.

Raphaël Bellemare.—Encore un personnage distingué. Après ses études classiques à Nicolet, M. Bellemare se fit admettre au barreau et s'occupa de la rédaction de la Minerve. Il fut ensuite, pendant audelà de trente-cinq années, inspecteur du revenu dans le district de Montréal. Il fut le principal fondateur de la Saint-Vincent de Paul et est vice-président de la banque d'Epargne, à Montréal. Citoyen intègre, d'un grand amour du travail, il a fait le bien partout où il l'a pu. Il est, aujourd'hui, considéré comme l'un des citoyens les plus distingué de Montréal.

Joseph Loranger.-C'était le frère du juge célèbre. Il fut longtemps le principal membre de la société légale Loranger, Loranger et Beaudin. Habile avocat autant qu'habile financier, il laissa un joli héritage à ses proches parents. Son nom était très respecté au barreau de Montréal, et ses conseils toujours bien vus.

Sévère Rivard.—Parti d'Yamachiche sans la moindre ressource pécuniaire, il vint s'établir à Montréal, où la fortune lui fut toujours souriante. Il fut maire de Montréal, conseiller législatif et mourut, jeune encore, entouré de l'estime de ses concitoyens. L'hon. M. Rivard eût l'honneur d'être le protecteur de l'hon. M. Taillon, aujourd'hui ministre fédéral, après avoir été premier à Québec.

Louis-Onésime Loranger. — C'est un des juges actuels de la Cour Supérieure de Montréal. L'hon juge Loranger a réussi dans toutes ses entreprises. Echevin populaire au conseil de ville de Montréal, il se fit élire facilement dans Laval, en 1875 ; devint bientôt ministre dans l'administration Chapleau, en 1879, et monta sur le banc judiciaire en 1883. L'hon. juge Loranger a toujours été regardé comme l'un des plus habiles lieutenants de M. Chapleau, lors des célèbres luttes parlementaires à la législature de Québec, de 1878 à 1883.

Pierre-Léger Hubert.-Fils de fau Petrus Hubert, il est regardé comme l'un des plus savants notaires de la province et fit, plusieurs années durant, parti de la Chambre des notaires. Il demeure aujourd'hui à Trois-Rivières.

Narcisse Lacerte.—Après un cours d'études classiques à Nicolet, il étudia la médecine, se fit recevoir et alla s'établir à Lévis, où il demeure encore. M. Lacerte, par les manières affables et son zèle constant à la pratique de sa profession, s'est acquis une jolie fortune et compte parmi les citoyens les plus remarquables de la ville-sœur de Québec. M. Lacerte est le frère de M. le Dr Elie Lacerte, ancien député de Saint-Maurice, au parlement fédéral.

Uldoric Bellemare. - Après un très brillant cours classique, fait en trois années, au collège de Nicolet, M. Bellemare se fit admettre au barreau et forma la société légale Bellemare et Paquin. Il remportait des succès, comme avocat, quand la mort est venue briser carrière, dès son début.

Charles-Dupont Hébert.—C'est le percepteur actuel du revenu fédéral pour le district de Trois-Rivières. Il fut nommé à cet emploi en 1875, et a toujours rempli cette charge avec intelligence et impartialité. M. Hébert s'occupe beaucoup, dans ses moments de loisirs, de sociétés bienfaisantes. C'est un officier supérieur de la "C.M.B.A." dans notre province. Lui aussi, a bien fait son chemin.

Napoléon Hudon-Beaulieu.—A fait son cours classique au collège de Trois-Rivières, se fit admettre au barreau, puis s'occupa, pendant plusieurs années, de journalisme. Aujourd'hui, M. Beaulieu est le chef des Débats français, à la Chambre des Communes. Antoine Gérin-Lajoie. -Qui ne connaît l'auteur de Pendant ses vacances il s'occupe encore de sa profesdepuis plusieurs années.

Aimé Gélinas. - Singulière ironie de la vocation, toyens de là-bas. L'honorable sénateur Casgrain, l'église d'Yamachiche. L'année suivante, mécontent du bord séminariste, puis se fit recevoir avocat et se livr